



Les enjeux : « La biodiversité entre sciences, éthique et politique. »

Extrait d'un article de Patrick Blandin, professeur émérite du département « Homme Nature et Société » du Muséum National d'Histoire Naturelle
Publié dans Doc Sciences n°16 « Les enjeux de la biodiversité »
(...)

La Stratégie nationale pour la biodiversité

*L'objectif premier de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020 est de faire émerger, enrichir et partager **une culture de la nature**. Connaissances rationnelles, certes, mais aussi sensations, émotions : une culture de la nature est nécessairement multiforme. Son développement suppose donc **l'implication volontariste de tous les acteurs de la transmission de la culture**, au premier rang desquels **enseignants, animateurs et familles**.*

Éveiller la curiosité, mobiliser tous les sens, susciter des émotions, construire aussi bien des démarches scientifiques – observer, expérimenter, interpréter – que permettre l'expression artistique : autant de chemins possibles pour que s'enracine une éthique fondée sur la connaissance et le respect des autres êtres vivants, dans toute leur diversité.

(...) La biodiversité, enjeu éthique majeur :

N'accorder de valeur aux autres vivants qu'à raison de leur utilité relève de l'**anthropocentrisme**, tandis que leur reconnaître une valeur pour eux-mêmes relève du « **biocentrisme** ». Ces deux courants se sont développés depuis le XIX^e siècle, l'un se souciant de conserver durablement les « ressources naturelles », l'autre défendant la préservation de la « nature sauvage » pour des raisons morales.

Un troisième courant, l'« **écocentrisme** », a pris naissance au milieu du XX^e siècle. Nourri par l'écologie qui montrait que l'interdépendance des composantes d'un système écologique conditionne sa stabilité, son fondateur, le forestier américain Aldo Leopold, affirma que les **actions justes** sont celles qui contribuent **au maintien de l'intégrité et de la stabilité des communautés vivantes**.

Aujourd'hui, anthropocentrisme et écocentrisme s'associent pour souligner l'importance des « services écosystémiques » : il faut **préserver** et, si nécessaire, **restaurer** les écosystèmes parce qu'ils rendent des services aux humains, depuis la production de ressources alimentaires jusqu'à l'inspiration artistique. Dans la mesure où les écosystèmes produiraient ces services d'autant mieux que la diversité des espèces qui les composent serait plus grande, la biodiversité mériterait donc d'être conservée. De nombreuses recherches sont menées pour étayer cette hypothèse, mais elle fait débat, car certains pensent que les écosystèmes pourraient rendre leurs services avec moins d'espèces. Cependant, appauvris, n'auraient-ils pas moins de chances de s'adapter à de nouveaux environnements ?

Dès 1970, le généticien Otto H. Frankel avait écrit que la diversité est l'essence de la vie, et que sa préservation relevait de notre *evolutionary responsibility*. Au regard des raisons jusqu'alors avancées pour conserver la nature, l'idée était révolutionnaire. Elle l'est toujours, car elle oblige à dépasser les raisonnements à court terme : comment faire pour que les systèmes vivants puissent non seulement se maintenir tels quels, mais plus encore s'adapter, donc éventuellement changer ? Frankel posait la question du « **futur de la spéciation** » : de nouvelles espèces pourraient-elles encore se former, qui puissent compenser les disparitions et occuper les *niches écologiques* créées par des changements environnementaux majeurs ?

L'enjeu est éthique. Selon notre vision de l'avenir de l'humanité, selon notre regard sur les autres vivants, anthropocentré ou empreint d'altruisme, les valeurs que nous accordons à une nature plus ou moins diverse diffèrent. Nos valeurs les plus profondes sont interpellées : **ne s'agit-il pas de repenser notre façon d'habiter la planète ?** Partout, la nature a cédé le pas aux villes grouillantes. À Chicago, la mythique prairie n'est plus qu'un souvenir. Des citoyens souhaitent la réhabiliter pour que la nature reste proche, que les enfants puissent s'y immerger et pour que la biodiversité s'y maintienne.

La biodiversité, enjeu politique

Sauver quelques espèces remarquables, préserver des écosystèmes rares dans des espaces dédiés : c'était encore l'esprit de la loi française de 1976 sur la protection de la nature. Aujourd'hui, il est question de **biodiversité ordinaire**, de ressources en diminution, de dysfonctionnement des écosystèmes, de réduction de l'adaptabilité du monde vivant. Cela pose des problèmes de gouvernance. La communauté internationale s'est dotée d'instruments juridiques, dont la Convention sur la diversité biologique (CDB). En 2002, la communauté internationale s'est engagée à réduire la perte de biodiversité vers 2010. Échec...

Pour aider les politiques à voir plus clair, une plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a été créée en 2012. L'objectif est de renforcer l'interface science-politique pour la conservation et l'usage durable de la biodiversité. Au niveau national, chaque pays signataire de la CDB s'est engagé à définir **une stratégie pour la biodiversité**. La France a révisé en 2011 la stratégie qu'elle avait établie en 2004.

D'ici 2020, il s'agit de mobiliser tous les acteurs, citoyens, entreprises, collectivités locales, en suscitant « **l'envie d'agir pour la biodiversité** ». Ce qui ne sera possible que si, dans un contexte de démocratie active, des valeurs partagées émergent des débats que suscite la question de la cohabitation avec les autres êtres vivants, au niveau de chaque territoire comme au niveau planétaire. (...)

...Voir l'article dans son intégralité

<http://www.docsciences.fr/La-Biodiversite-entre-science-ethique-et-politique>

